



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimunau

Uashteshkuau Tipelitamun, notre loi de la protection de l'enfance et de la jeunesse officiellement adoptée

Le 10 shetan-pishim^u (juillet) 2026 devient une date historique pour la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh marquant l'adoption officielle de Uashteshkuau Tipelitamun, notre loi de la protection de l'enfance et de la jeunesse, par Katakuhimatsheta (Conseil des élus). Réunis à l'occasion d'une réunion spéciale à la salle communautaire de Mashteuiatsh, les élus ont procédé à l'adoption de la loi par résolution devant le public.

Les membres de la Commission législative et du Conseil consultatif citoyen de même que l'avocate-conseil M^e Daphnée Drouin, qui ont travaillé à l'élaboration de la loi, assistaient également à l'événement, avec la présence spéciale du chef régional de l'Assemblée des Premières Nations Québec – Labrador, Francis Verreault-Paul, lui-même Pekuakamiulnu.

Les travaux de la démarche Shakashtueu ont débuté en août 2023, suivant la volonté exprimée par les Pekuakamiulnuatsh de se soustraire à l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse du Québec et d'adopter leur propre loi en matière de services à l'enfance et à la famille, conformément à leurs valeurs, traditions, coutumes ainsi qu'à leur culture et mode de vie.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a alors mis en place une Commission législative sur la protection de la jeunesse qui avait pour mandat de veiller à l'élaboration de la loi et un Conseil consultatif citoyen qui donnait des avis à la Commission législative sur la consultation des Pekuakamiulnuatsh et sur le contenu du projet de loi. Diverses consultations publiques se sont déroulées.

« Il s'agit d'un grand jour pour notre Première Nation avec l'adoption de Uashteshkuau Tipelitamun. Notre loi s'inscrit dans la vision de nos ancêtres qui demeure toujours



vivante, soit celle du bien-être et de la sécurité des enfants Pekuakamiulnuatsh. Je suis reconnaissant du travail réalisé par la Commission législative et le Conseil consultatif citoyen, avec la contribution des Pekuakamiulnuatsh qui ont été nombreux à s'impliquer dans la démarche pour construire ensemble notre loi, mettant l'enfant au cœur des réflexions », a souligné Pekuakamiulnuatshimau, Jonathan Germain.

« C'est un privilège pour moi, à titre de présidente de la Commission législative Shakashtueu, d'avoir pu entendre les Pekuakamiulnuatsh tout au long de la démarche, parfois sur des sujets grandement émotifs. En tout temps, j'ai pu sentir que les personnes impliquées avaient à cœur le bien-être, l'épanouissement et la sécurité de nos enfants », a mentionné pour sa part la vice-chef Carina Dominique.

La date d'entrée en vigueur de la loi sera déterminée ultérieurement. Un avis d'intention sera transmis incessamment aux gouvernements du Canada et du Québec afin de conclure un accord de coordination tripartite. Un plan de mise en œuvre de la loi sera élaboré et plusieurs étapes restent à franchir avant de pouvoir la rendre effective, dans un échéancier évalué à 18-24 mois.

Inscription automne 2026 centre Nipimishkan (éducation des adultes)

Des journées d'inscription pour l'automne 2026 au centre Nipimishkan (éducation des adultes) se dérouleront aux dates suivantes :

Dates : **Lundi 10, mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 août 2026**

Heures : **8 h 30 à 16 h**

Endroit : **122, rue Pileu, Mashteuiatsh**

Les cours débuteront le 20 août.

Si possible, veuillez apporter un bulletin scolaire ou un relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le directeur adjoint, Marc Genest, au 418 275-5386, poste 1482.



Scène et espace de round dance disponibles au site Uashassihstsh

Du 20 juillet au 11 septembre, profitez gratuitement de notre scène et de notre espace de round dance pour vos activités culturelles. Que ce soit pour des répétitions de musique, de danse, de chant, des contes et légendes ou toute autre activité culturelle, cet espace est à votre disposition.

Sur réservation seulement

Pour réserver ou obtenir plus d'information, communiquez avec notre animatrice Norah Moar au 418 275-5386, poste 1490 ou par courriel [norah.moar@mashteuiatsh.ca].



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimunau

Implantation d'une nouvelle tour cellulaire qui permettra d'assurer une bonne couverture partout à Mashteuiatsh

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est très heureux d'annoncer que les travaux pour l'implantation d'une nouvelle tour de télécommunication sont en voie de s'amorcer incessamment. Cette tour permettra d'assurer une bonne couverture de téléphonie cellulaire partout à Mashteuiatsh, y compris dans les zones problématiques. L'amélioration du réseau était grandement souhaitée par la population et requise pour la sécurité et les services d'urgence.

Lors de sa réunion régulière du 24 février, Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a autorisé le financement requis de 608 300 \$ qui sera prélevé dans les Fonds autonomes – volet Développement communautaire. Les démarches de recherche de financement se poursuivent, même si aucun programme n'est actuellement disponible pour ce type de projet. Il est prévu que toute subvention ultérieure, le cas échéant, soit réinjectée dans les Fonds autonomes.

Le site optimal identifié par les experts pour l'implantation de la nouvelle tour est situé derrière l'édifice Kassinu Mamu, à proximité du garage de Droits et protection du territoire, en retrait de la rue Pashpassu. Signalons que le site a fait l'objet d'un inventaire archéologique par sondages exploratoires à la fin septembre 2025, qui a permis de confirmer qu'aucun indice de nature paléohistorique ou historique n'a été



observé à l'intérieur des limites des travaux d'aménagement prévus. Par conséquent, les travaux peuvent être réalisés sans contrainte du point de vue archéologique.

Une consultation ciblée est planifiée auprès des propriétaires dans un rayon de 195 mètres de l'emplacement projeté.

Nous demeurons en attente de la signature, par Bell, du bail et de l'entente de financement pour ce projet, ce qui devrait se concrétiser à bref délai et permettre le début des travaux.

Date limite prolongée dans le cadre de la consultation pour l'actualisation de la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh



La consultation se poursuit pour l'actualisation de la Politique d'affirmation culturelle avec la contribution des membres de notre Première Nation.

Des groupes cibles ont été rencontrés et des séances s'adressant à la population en général ont eu lieu au cours des derniers mois.

Il est encore possible pour les Pekuakamiulnuatsh de faire part de leurs idées, suggestions et recommandations d'ici le **31 juillet 2026**. Vous pouvez le faire par le moyen de votre choix parmi ceux-ci :

- Entrevue individuelle ou familiale et dans la communauté (possibilité de déplacement à la maison);
- Enregistrement audio ou vidéo;
- Dépôt de mémoire;
- Par écrit (par la poste ou par courriel);
- Par téléphone.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Élisabeth Germain, coordonnatrice patrimoine et culture, au 418 275-5386, poste 1402 ou par courriel [elizabeth.germain@mashteuiatsh.ca].

Tshitilniunnu
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-5386, poste 1388
Courriel : pc@mashteuiatsh.ca